

DÉLIBÉRATION Comité syndical du 17 juin 2026

DÉLIBÉRATION N° DCS2026-024

Objet : Budget « Aménagement et Services Numériques » - Modification des crédits de paiements au sein des Autorisations de Programme « premier déploiement » (AP 2020-2027), « sites isolés » (AP 2023-2027) et « Réseau d'objets connectés Sem@Connect77 » (AP 2025-2029)

Le dix-sept juin deux mille vingt-six à dix-huit heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sis 12 rue des Saints-Pères à Melun les délégués désignés par chaque adhérent au Syndicat Seine-et-Marne Numérique sous la présidence de M. LAVENKA Olivier, Président.

Date de la convocation transmise par le Président : 10 juin 2026

Nombre de délégués en exercice : 47

Nombre de délégués présents : 23

Nombre de délégués représentés : 11

QUORUM : 47 délégués en exercice représentant 123 voix, soit un quorum de 61,5 voix

QUORUM pour la présente délibération : 23 délégués présents +11 pouvoirs correspondant à 97,33 voix

PRESENTS :

Délégués du Département : LAVENKA Olivier, Président, GOUHOURY Pascal.

Délégués de la Région : AVOND Angela.

Délégués des EPCI : ATRIDE Edie, BAPTIST Philippe, BEAUVAIS Bernadette, BELLIOU Jean-Claude, BOUSEZ Alexandre, CHOMAUDON Éric, CHONION Jean-Paul, DEHELLY Antoine, FOURNIER Pascal, GARCIA ROBIN Jean-Paul, GAVARD Nadine, GENEVIÈVE Gérard, GRIMONT Éric, HÉLIE Jean, PÉRIGAUULT Isabelle, PEUTOT Christian, POIREAU Julien, SAOÛT Louis, SENSI Philippe, VAMBRE Christophe.

REPRESENTÉS :

Délégués du Département :

THOBOR Virginie a donné pouvoir à GOUHOURY Pascal.

Délégués de la Région :

BATTAIL Gilles a donné pouvoir à AVOND Angela.

Délégués des EPCI :

BACHELET Stéphane a donné pouvoir à PÉRIGAUULT Isabelle.

COULOUMY Christophe a donné pouvoir à BAPTIST Philippe.

JABUT Stéphane a donné pouvoir à BELLIOU Jean-Claude.

PARISY Anne a donné pouvoir à GAVARD Nadine.

PECHARMAN Jean-Luc a donné pouvoir à SAOÛT Louis.

PRISÉ Stéphanie a donné pouvoir à POIREAU Julien.

PROST Emmanuel a donné pouvoir à SENSI Philippe.

ROUSSEAU Michael a donné pouvoir à GRIMONT Éric.

VIVET Emmanuel a donné pouvoir à FOURNIER Pascal.

SECRETAIRE DE SEANCE : PÉRIGAUULT Isabelle.

Le Comité syndical de Seine-et-Marne Numérique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, pris notamment en ses articles L 5722-1 et suivants,

Vu la délibération du Comité Syndical n°DSC2019-036A en date du 11 décembre 2019 de création de l'Autorisation de Programme 2020-2027 « Premier Déploiement »,

Vu la dernière modification de l'Autorisation de Programme 2020-2027 « Premier déploiement », par délibération n°DCS2025-020 du Comité Syndical du 15 octobre 2025,

Vu la délibération du Comité Syndical n°DCS2022-022 en date du 7 décembre 2022 de création de l'Autorisation de Programme 2023-2027 « Sites Isolés »,

Vu la dernière modification de l'Autorisation de Programme 2023-2027 « Sites isolés », par délibération n°DCS2025-020 du Comité Syndical du 15 octobre 2025,

Vu la délibération du Comité Syndical n°DCS2025-003 en date du 15 octobre 2025 de création de l'Autorisation de Programme 2025-2029 « réseau d'objets connectés sem@Connect77 »,

Vu la dernière modification de l'Autorisation de Programme 2025-2029 « « réseau d'objets connectés Sem@Connect77 », par délibération n°DCS2025-030 du Comité Syndical du 10 décembre 2025,

Vu la délibération du Comité Syndical n°DCS2024-027 en date du 16 octobre 2024 portant approbation de la mise à jour du règlement budgétaire et financier,

Considérant qu'il convient de réviser les Autorisations de Programme pour adopter le budget supplémentaire du budget annexe « aménagement et services numériques » 2026,

Considérant que les programmes d'aménagement numérique sont assujettis à la TVA et font l'objet d'une gestion en crédits HT sur le budget annexe « aménagement et services numériques », à l'exception du programme de montée en débit qui n'est pas assujetti à la TVA et fait l'objet d'une gestion TTC au sein de ce budget,

Considérant la réponse de la Direction Générale des Finances Publiques au rescrit fiscal en date du 8 septembre 2025, définissant les services numériques comme assujettis à la TVA et faisant l'objet d'une gestion HT des crédits budgétaires,

Vu l'avis favorable de la commission Finances en date du 5 juin 2026,

Vu le rapport n°DCS2026-024,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (97,33 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTION).

APPROUVE le report des Crédits de Paiement 2025 non consommés sur les Crédits de Paiement 2027 pour l'ensemble des Autorisations de Programme.

APPROUVE au titre du Budget Supplémentaire 2026 du budget annexe « Aménagement et services numériques », l'ajustement des montants de Crédits de Paiement inscrits (CP 2026) sans modification des enveloppes globales, tel que mentionnés dans les tableaux ci-dessous.

• Clôture de l'exercice 2025 et report du solde de crédits 2027

AP 2020-2027 « Premier déploiement »

	<2025	2025			2026			2027			TOTAL AP
	Exécution	CP origine	Exécutés	Solde	CP origine	Modification	CP modifié	CP origine	Modification	CP modifié	2020/2026
TOTAL AP PREMIER DEPLOIEMENT HT	123 899 924 €	3 729 705 €	1 095 948 €	2 633 757 €	1 200 000 €	0 €	1 200 000 €	4 209 666 €	2 633 757 €	6 843 423 €	133 039 295 €
SEMAFIBRE 1 (M1V1) Concessif	22 342 356 €	2 000 000 €	0 €	2 000 000 €	0 €	0 €	0 €	3 308 450 €	2 000 000 €	5 308 450 €	27 650 806 €
SEMAFIBRE 2 Raccordements Finais	32 961 350 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	901 216 €	0 €	901 216 €	33 862 566 €
SEMAFIBRE 3 (M1V2) affermage	68 596 218 €	1 729 705 €	1 095 948 €	633 757 €	1 200 000 €	0 €	1 200 000 €	0 €	633 757 €	633 757 €	71 525 923 €

AP 2023-2027 « Sites isolés »

	2023/2024	2025			2026			2027			TOTAL AP
	Exécution	CP origine	Exécutés	Solde	CP origine	Modification	CP Modifié	CP origine	Modification	CP modifié	2023/2026
TOTAL AP SITES ISOLEES HT	2 102 744 €	6 346 437 €	2 639 378 €	3 707 059 €	5 000 000 €	0 €	5 000 000 €	14 830 072 €	3 707 059 €	18 537 131 €	28 279 253 €
Déploiement - Sites isolés	2 102 744,11 €	6 346 436,76 €	2 639 377,88 €	3 707 058,88 €	5 000 000,00 €	0,00 €	5 000 000,00 €	14 830 072,13 €	3 707 058,88 €	18 537 131,01 €	28 279 253 €

AP 2025-2029 « Réseau d'objets connectés Sem@connect77 »

	2025			2026			2027			2028	2029	TOTAL AP
	Prévisions	Exécutés	Solde	CP origine	Exécutés	Solde	CP origine	Modification	CP modifié	Prévisions	Prévisions	2025/2029
TOTAL AP	420 000 €	6 146 €	413 854 €	220 000 €	0 €	220 000 €	2 175 000 €	413 854 €	2 588 854 €	1 420 000 €	1 100 000 €	5 335 000,00 €
Déploiement réseau d'objets connectés	420 000,00 €	6 145,93 €	413 854,07 €	220 000,00 €	0,00 €	220 000,00 €	2 175 000,00 €	413 854,07 €	2 588 854,07 €	1 420 000,00 €	1 100 000,00 €	5 335 000,00 €

• Ajustement des Crédits de Paiement (CP) 2026

AP 2020-2026 « Premier déploiement »

	<2025	2025		2026			2027			TOTAL AP
	Exécution	Exécutés	CP origine	Modification	CP modifié	CP origine	Modification	CP modifié	2020/2026	
TOTAL AP PREMIER DEPLOIEMENT HT	123 899 924 €	1 095 948 €	1 200 000 €	363 752 €	1 563 752 €	6 843 423 €	-363 752 €	6 479 671 €	133 039 295 €	
SEMAFIBRE 1 (M1V1) Concessif	22 342 356 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 308 450 €	0 €	5 308 450 €	27 650 806 €	
SEMAFIBRE 2 Raccordements Finais	32 961 350 €	0 €	0,00 €	0 €	0 €	901 216,00 €	0 €	901 216 €	33 862 566 €	
SEMAFIBRE 3 (M1V2) affermage	68 596 218 €	1 095 948 €	1 200 000 €	363 752 €	1 563 752 €	633 757 €	-363 752 €	270 005 €	71 525 923 €	

AP 2023-2026 « Sites isolés »

	2023/2024	2025	2026			2027			TOTAL AP
	Exécution	Exécutés	CP origine	Modification	CP Modifié	CP origine	Modification	CP Modifié	2023/2027
TOTAL AP SITES ISOLEES HT	2 102 744 €	2 639 378 €	5 000 000 €	1 330 593 €	6 330 593 €	18 537 131 €	-1 330 593 €	17 206 538 €	28 279 253 €
Déploiement - Sites isolés	2 102 744,11 €	2 639 377,88 €	5 000 000,00 €	1 330 592,54 €	6 330 592,54 €	18 537 131,01 €	-1 330 592,54 €	17 206 538,47 €	28 279 253 €

AP 2025-2029 « Réseau d'objets connectés Sem@connect77 »

	2025			2026			2027			2028	2029	TOTAL AP
	Prévisions	Exécutés	Solde	CP origine	Exécutés	Solde	CP origine	Modification	CP modifié	Prévisions	Prévisions	2025/2029
TOTAL AP	420 000 €	6 146 €	413 854 €	220 000 €	763 005 €	983 005 €	2 588 854 €	-763 005 €	1 825 849 €	1 420 000 €	1 100 000 €	5 748 854,07 €
Déploiement réseau d'objets connectés	420 000,00 €	6 145,93 €	413 854,07 €	220 000,00 €	763 004,87 €	983 004,87 €	2 588 854,07 €	-763 004,87 €	1 825 849,20 €	1 420 000,00 €	1 100 000,00 €	5 335 000,00 €


Olivier LAVENKA
Président de Seine-et-Marne Numérique

Date de mise en ligne le 1er juillet 2026

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois suivant sa date de mise en ligne sur le site www.seine-et-marne-numerique.fr et sa transmission au représentant de l'État auprès du tribunal administratif de Melun ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.